

Département des YVELINES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrondissement de MANTES-LA-JOLIE

MAIRIE de BREUIL-BOIS-ROBERT

Canton de BONNIÈRES-SUR-SEINE

78930

Téléphone 01 30 42 62 35

Télécopie 01 34 97 03 98

mairie.breuil-bois-robert1@wanadoo.fr

Le 9 novembre 2017

NOTE D'INFORMATION N° 2017/08

I - CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie commémorative du 11 novembre qui aura lieu au cimetière à 11h. Rendez-vous à 10h45 sur le parvis de la Mairie.

A l'issue, un vin d'honneur sera servi dans la salle du restaurant scolaire, rue du Tilleul.

II - RÉUNION PUBLIQUE PLUi

La concertation dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit. Aussi, la Communauté Urbaine GPSEO vous invite à venir échanger sur le devenir de notre territoire lors d'un

ATELIER CITOYEN
Le mardi 14 novembre 2017 à 20h
Salle des séminaires
Hôtel Eclipse
Rue des Pierrettes
MAGNANVILLE

Pour vous inscrire, vous informer et participer, rendez-vous sur le site Internet :

Construireensemble.gpseo.fr

III - ANIMATION A LA BIBLIOTHÈQUE

Animation à destination des adultes : **petit déjeuner littéraire**

Le samedi 18 novembre 2017 à 9h

Vous avez apprécié un livre ou pas, venez en parler et faire part de vos commentaires en toute convivialité autour d'un petit déjeuner.

IV - REPAS DES SENIORS

Le repas des seniors aura lieu le dimanche 26 novembre 2017 à la salle de la Mare Henriette. La date limite d'inscription a été repoussée au **mardi 14 novembre 2017**. Après, il sera définitivement trop tard...

V - NOËL DES ENFANTS

Nous vous rappelons que la fête de Noël des enfants aura lieu :
le dimanche 10 décembre 2017 à 15h
à la salle de la Mare Henriette.

VI - PLACES DE CINÉMA POUR LES JEUNES

La Commission d'Action Sociale (CAS) offre une place de cinéma à tous les **jeunes Breuillois nés entre 1999 et 2006 inclus**. Ils sont invités à venir la retirer en Mairie à partir du 4 décembre 2017 jusqu'au samedi 6 janvier 2018 aux heures d'ouverture habituelles.

VII - INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 30 décembre 2017 pour vous inscrire (si vous ne l'êtes pas) sur les listes électorales. Vous pouvez le faire en Mairie aux horaires habituels d'ouverture.

VIII - CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Comme l'an passé, nous organisons un concours de la maison la mieux décorée et de la maison la mieux illuminée.

Pas d'inscription, un jury constitué des membres de la Commission Jeunes passera dans les rues du village. Les récompenses seront remises le jour des vœux du Maire **le dimanche 7 janvier 2018 à 16h**.

IX - VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le Maire et le Conseil Municipal vous convient aux vœux de la Municipalité, le

dimanche 7 janvier 2018 à 16h00,
à la salle des fêtes de la Mare Henriette.

A l'issue de cette cérémonie, nous partagerons la traditionnelle galette.

Le Maire,
Didier LEBRET

